



ASSOCIATION CRANS

Annexes aux Statuts de l'association

PRÉAMBULE

Cette version des annexes a été validée en réunion du Conseil d'Administration en date du 19 Mai 2016. Il n'y avait pas de version précédente.

ANNEXES

Annexe 1 - Bon usage du réseau

Il est nécessaire de faire un bon usage du réseau. Cela implique de respecter certaines limites de téléversement (upload). En cas de téléversement excessif, la connexion de l'adhérent concerné sera bridée. Le détail du seuil de téléversement autorisé et du barème des sanctions sont publics et disponibles sur le site de l'association.

Le seuil de téléversement et le barème sont fixés par le Collège Technique afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau.

En cas d'abus répétés, une sanction plus sévère, telle qu'un bridage de plus longue durée, pourra être appliquée.